



Publié mardi 19 février 2019

Formation SGDL

La SGDL enrichit son catalogue de formation professionnelle et propose, au printemps 2019, cinq modules de formation à destination des auteurs.

Programme

- **La conférence au service de l'auteur** par **Luc Corlouër**.
Un nouveau module de trois jours, les 26, 27 mars et 17 mai 2019.

Les recherches effectuées pour écrire un ouvrage font de l'auteur un spécialiste du sujet choisi. Ce matériau peut être mis en valeur à travers des conférences ou des présentations : un moyen pour l'auteur de faire connaître son travail dans un marché saturé.

- **S'orienter dans le monde de l'édition, écrire et publier** par **Denis Gombert**.
14 mars ou 6 mai 2019

Alternant théorie et exercices pratiques, cette formation d'une journée s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les mécanismes du monde éditorial. Un apprentissage indispensable pour cartographier le monde de l'édition, mettre en forme et présenter son manuscrit, identifier les différents interlocuteurs du monde du livre.

- **Imaginer et animer un atelier d'écriture** par **Patrick Goujon**.
17, 18 et 19 avril 2019

Animer un atelier d'écriture permet aux auteurs de diversifier leurs sources de revenus tout en restant proche de leur activité première, l'écriture. Cette formation a pour objectif de leur donner les clefs d'un atelier personnalisé, de sa conception à sa réalisation.

- **Maîtriser le contrat d'édition pour mieux le négocier** par **Maïa Bensimon** et **Véronique Ovaldé**.
9 et 10 mai 2019

Le contrat d'édition est au centre de la relation entre l'auteur et l'éditeur. Cette formation permettra à l'auteur d'en maîtriser les termes et les enjeux juridiques et de mieux appréhender les subtilités de la négociation.

- **L'écrivain en entreprise** par **Mathieu Simonet**.
27 et 28 mai 2019

Les entreprises souhaitent favoriser les compétences sociales des salariés (empathie, créativité ...), et le travail qui fait sens. L'écriture est un moyen de répondre à cet objectif. Les écrivains doivent identifier leurs atouts et comprendre les codes de l'entreprise pour proposer des projets en parfaite adéquation avec ces nouveaux enjeux.

Infos pratiques

Toutes ces formations peuvent être prises en charge par l'AFDAS au titre du régime des artistes auteurs, aux conditions suivantes :

Etre affilié à l'AGESSA ou à la MDA, ou justifier de 9.000 € brut de droits d'auteur cumulés sur les 3 dernières années ou de 12.000 € sur les 4 dernières années ou de 15.000 € sur les 5 dernières.

Inscription et information :

François Nacfer : 01 53 10 12 18 – sgdlformation@sgdl.org

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/formation-sgdl>